

## ***RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE***

Tel que le prévoit l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Ville de Trois-Pistoles ainsi qu'un résumé des orientations pour l'année 2017.

### **États financiers vérifiés au 31 décembre 2015**

Les états financiers vérifiés de la Ville de Trois-Pistoles montrent pour l'année 2015 un surplus d'opération de 122 607 \$ comparativement à 72 177 \$ en 2014. Le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2015 se situait à 549 614 \$ comparativement à 450 007 \$ au 31 décembre 2014. Enfin, la dette à long terme de la municipalité s'élevait pour sa part à 10 690 400 \$ au 31 décembre 2015 comparativement à 10 152 583 \$ au 31 décembre 2014. Une fois les diverses subventions gouvernementales déduites, la dette directement à la charge de la Ville se chiffre à 7 849 656 \$ au 31 décembre 2015. Tous les résultats ci-haut mentionnés sont des résultats non consolidés.

Ce sont les auditeurs de la firme *Mallette* qui ont vérifié les états financiers de la Ville de Trois-Pistoles pour l'année 2015 conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018**

Divers projets totalisant 17 710 900 \$ étaient projetés dans le cadre du programme triennal d'immobilisation 2016-2017-2018 adopté le 17 décembre 2015 lors de l'adoption du budget 2016. Ce programme triennal se résumait comme suit :

	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Administration</b>	<b>5 000 \$</b>	<b>35 000 \$</b>	<b>40 000 \$</b>
<b>Incendies</b>	<b>63 000 \$</b>	<b>20 000 \$</b>	<b>20 500 \$</b>
<b>Travaux publics</b>	<b>8 027 400 \$</b>	<b>140 000 \$</b>	<b>9 045 000 \$</b>
<b>Loisirs et culture</b>	<b>215 000 \$</b>	<b>40 000 \$</b>	<b>60 000 \$</b>
<b>Total</b>	<b>8 310 400 \$</b>	<b>235 000 \$</b>	<b>9 165 500 \$</b>

Les principales immobilisations réalisées en 2016 concernent évidemment l'important projet de réfection d'une partie des rues Notre-Dame Est et Jean-Rioux. Parmi les autres immobilisations, soulignons l'achat d'une surfaceuse à glace (de marque Zamboni) pour l'Aréna Bertrand-Lepage, le remplacement du véhicule de l'officier de garde du Service de sécurité incendie et l'achat d'une camionnette usagée pour le Service des travaux publics. Le programme triennal sera actualisé lors de l'adoption du prochain budget.

### **Indications concernant les résultats financiers de l'année en cours**

Les prévisions budgétaires 2016, au montant de 5 792 006 \$ ont été adoptées le 17 décembre 2015. Au moment d'écrire ces lignes, l'équilibre budgétaire semble se dessiner, mais étant donné qu'il reste encore plusieurs semaines pour compléter la présente année, il est difficile de prédire avec précision les résultats de l'année en cours.

### **Orientations générales du budget 2017**

Au cours des dernières années, la Ville de Trois-Pistoles s'est affairée à remettre à niveau plusieurs infrastructures publiques de base (ex. caserne incendie, approvisionnement en eau, rues Jean-Rioux et Notre-Dame Est, quais, aréna, stade de baseball). Tout en projetant poursuivre ce renouvellement, le Conseil de ville entend tenir compte du prolongement récent de l'autoroute 20 pour effectuer un virage sur le plan économique. Le développement de l'hébergement touristique, considéré comme un maillon clé pour notre économie, est l'une de nos priorités pour l'année 2017.

En particulier, nous entendons travailler de concert avec les ressources de la MRC et du CLD des Basques pour que nos gestes et nos décisions dynamisent notre économie. À Trois-Pistoles, nous misons en particulier sur un développement dans le domaine des commerces et services, du tourisme, des loisirs et de la culture.

Sur le plan régional, soulignons que la Ville de Trois-Pistoles s'est entendue avec les autres municipalités de la MRC pour que ces dernières contribuent, dès 2017, aux dépenses de fonctionnement de l'Aréna Bertrand-Lepage, infrastructure reconnue désormais à caractère supralocal. Une entente est également intervenue avec la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges quant au financement de la Bibliothèque Anne-Marie-D'Amours. Enfin, la Ville s'est jointe à huit autres municipalités de la MRC pour mettre en place un parc industriel régional. Ce dernier pourra dynamiser l'ensemble de la région des Basques, y compris Trois-Pistoles.

Également sur le plan industriel, nous demeurons partenaire avec Notre-Dame-des-Neiges au sein de la Corporation du motel industriel des Trois-Pistoles. Si tout va bien, des projets actuellement en marche et sur la table à dessin devraient se concrétiser en 2017 en termes de création d'emplois.

En 2017, la Ville poursuivra son investissement dans le programme d'amélioration des façades commerciales en partenariat avec la SADC des Basques et la Fondation Rues Principales. L'amélioration de notre environnement visuel continue de faire partie de nos priorités.

Le maintien du service du traversier demeure une priorité économique pour la Ville. Aussi, dans le cadre de la Stratégie maritime du Québec, des représentations se poursuivent avec la Société des traversiers du Québec dans le but d'obtenir une reconnaissance, pour notre traverse, à titre de service intermédiaire.

Encore cette année, toutes les questions reliées au développement socioéconomique, au développement des infrastructures, au développement des services municipaux, au développement de la qualité de vie citoyenne et au développement environnemental continueront d'être une priorité.

Aussi, au cours des prochaines semaines, la directrice générale et le trésorier, en collaboration avec les directeurs de services, travailleront à la préparation du budget 2017. De plus, la MRC des Basques adoptera bientôt ses prévisions budgétaires 2017 et précisera à notre administration le montant de plusieurs postes de dépenses à prévoir. Par la suite, un projet de budget sera présenté aux membres du Conseil municipal pour une étude approfondie avant l'adoption.

#### **Orientations du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019**

Le prochain programme d'immobilisation couvrira les années 2017, 2018 et 2019. Divers projets seront étudiés par les membres du Conseil et vous seront présentés lors d'une séance extraordinaire concernant l'adoption du budget 2017. Cette séance se tiendra le lundi 19 décembre 2016 dès 19h30.

#### **Contrats adjudés depuis le 9 novembre 2015**

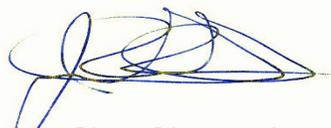
En vertu du même article 474.1 cité précédemment, je dois également déposer avec le présent rapport une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville de Trois-Pistoles a conclu depuis le 9 novembre 2015, soit depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière de la ville. Je dois également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus depuis la même date avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Ces deux listes sont par les présentes déposées et toute personne qui en veut un exemplaire pourra le faire en nous contactant à l'hôtel de ville, soit au 5 rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles (Québec).

#### **Rémunération des membres du Conseil municipal**

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent document doit révéler le traitement accordé aux membres du Conseil. Pour 2016, la rémunération accordée au poste de maire est de 32 205,68 \$ incluant une allocation de dépenses de 10 733,32 \$. La rémunération accordée à chaque poste de conseiller est de 10 736,44 \$ incluant une allocation de dépenses de 3 578,12 \$.

De plus, la MRC des Basques a versé à ce jour pour l'année 2016 une rémunération de 1 863,05 \$ au maire incluant des allocations non imposables totalisant 931,49 \$.



Jean-Pierre Rioux, maire

7 novembre 2016